

les pluscommuns, administration par la bouche, frictions mercurielles. L'une des préparations les plus employées est la liqueur Van Swieten, mais, chez la femme enceinte, le sublimé corrosif qui entre dans cette liqueur irrite la muqueuse gastro-intestinale et bientôt n'est plus toléré.

Monsieur le professeur Fournier donne la préférence au protoiodure de mercure lequel est doux et mieux supporté par la plupart des malades. On le prescrit à la dose de 5 à 10 centigrammes par jour à prendre dans le cours du repas ; actuellement le phénate de mercure donne de belles réussites. On emploie aussi le sirop de Gibert, composé de bi-iodure de mercure et d'iodure de potassium, si l'ingestion du mercure ne peut être continuée chez certaines malades, il sera préférable de recourir aux frictions mercurielles, à l'administration du mercure, il est toujours utile et souvent même indispensable d'ajouter des toniques : vin, vin de quinquina, élixir de Garus, fer, arsenic, etc. tout en maintenant le bon état des voies digestives.

CONCLUSIONS

La syphilis est une cause puissante d'avortement. Cet avortement a pour cause des lésions du fœtus lui-même ou de ses annexes.

Il a lieu ordinairement vers le septième mois. Le père étant seul syphilitique peut transmettre la syphilis au produit de la conception : il y est d'autant plus exposé qu'il se trouve plus près du début de la syphilis au moment où a lieu la conception.

La mère peut mettre au monde un enfant syphilitique tout en restant indemne.

Lorsque le père et la mère sont tous deux syphilitiques l'enfant échappe rarement à la contamination.

La mère syphilitique avant la grossesse a d'autant plus de chances de mettre au monde un enfant sain que la syphilis est plus ancienne.

Plus la syphilis se rapproche du terme de la grossesse plus l'enfant a de chances d'échapper à l'infection.

L'enfant né d'une mère syphilitique peut venir au monde présentant des lésions manifestement syphilitiques ou naître sain en apparence et ne devenir syphilitique qu'après quelques mois ou même quelques années.

La syphilis n'imprime aucun caractère particulier aux suites des couches. Le traitement mercuriel institué dès le début de la grossesse chez les syphilitiques permet à la mère :

- 1o de mener souvent sa grossesse à terme ;
- 2o de mettre au monde un enfant vivant bien que parfois syphilitique ;